







Paris, le 27 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de l'appel à grève relative à la négociation annuelle des salaires dans la production audiovisuelle, les organisations patronales ont reçu le 15 novembre dernier une délégation de salariés et de techniciens du SPIAC-CGT et du SNTPCT. A cette occasion, elles ont proposé d'ouvrir des négociations à compter du 5 décembre prochain.

Cette date avait été choisie pour assurer un processus efficace, permettant le développement de propositions concrètes, mûrement réfléchies et partagées entre les syndicats de producteurs et leurs partenaires.

Ce travail demande nécessairement du temps mais il est essentiel de ne pas négliger cette période indispensable d'échanges et de consultations pour sortir de la crise actuelle.

Nous serons en mesure de faire une proposition aux organisations de salariés représentatifs de la production audiovisuelle et souhaitons ainsi avancer la rencontre initialement prévue le 5 décembre, au 30 novembre prochain.

Nous confirmons qu'à cette occasion une proposition d'augmentation des minima salariaux de la convention collective sera faite.

De plus, les syndicats de producteurs réaffirment leur souhait d'un découplage du traitement de ces minimas salariaux par genre pour tenir compte des spécificités économiques des différentes activités couvertes par la Convention collective de la production audiovisuelle et pouvoir, en matière de fiction, permettre une revalorisation complémentaire.